

***HISTOIRE DE FRANCE AU XX° SIECLE***

# I – LA FRANCE DES ANNEES VINGT : UN APRES-GUERRE TOURMENTE

En 1917, la France est déstabilisée par les grèves et les mutineries à la suite de la Révolution russe. C'est la fin de l'Union sacrée. Président du Conseil, Georges Clemenceau parvient à rétablir l'ordre et à mobiliser les Français jusqu'à la victoire en 1918. Mais même après l'armistice, la vie politique reste profondément marquée par la guerre, notamment à travers le rôle politique des anciens combattants. Elle est aussi influencée par la révolution bolchevique en Russie qui provoque l'éclatement de la SFIO puis la naissance du Parti communiste.

## A – La Grande guerre marque durablement la vie politique française



### 1. Une République victorieuse marquée par la guerre (1917-18)

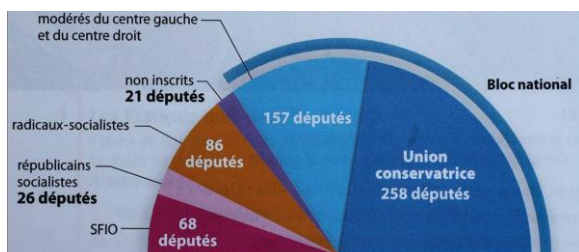
### 2. Le traité de Versailles et la question des réparations (1919)

#### **Georges Clemenceau en campagne électorale**

La libération est enfin accomplie. La France et l'Alsace-Lorraine se sont retrouvées. Mais les réparations pour la dévastation de dix départements français ne nous ont pas été données. De plus, l'union nationale risquerait de laisser la place, une fois la paix revenue, aux divisions politiques. Les partis politiques n'aboutiraient qu'à la disparition de la nation s'ils n'étaient pas dominés par l'idée d'unité. Je vois chaque jour des minorités révolutionnaires empiéter sur la majorité. Au premier rang figurent les bolcheviks qui veulent la dictature de l'anarchie. L'union des bons Français suffira pour faire un rempart contre cette sauvagerie.

Discours de G. Clemenceau pour la campagne électorale du Bloc national, le 4 novembre 1919 à Strasbourg.

### 3. Le Bloc national et la « chambre bleu horizon » (1919)



## B – La Révolution russe de 1917 : une « Grande lueur à l’Est » qui anime la vie politique française

### 1. Le congrès de Tours (décembre 1920)



### 2. Communistes contre socialistes

#### **Les débats lors du congrès de Tours**

« Le Parti communiste ne remplira son rôle que s’il est organisé de la façon la plus centralisée, que si une discipline de fer y est admise et que si son organisme central a de larges pouvoirs et une autorité incontestée. »

Extrait des 21 conditions d’adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, août 1920.

« On nous demande de faire un parti très discipliné, très centralisé et vigoureusement dirigé. Les Russes l’ont fait chez eux ; ils nous ont donné l’exemple ».

Discours de Marcel Cachin au congrès de Tours, 27 décembre 1927.

« Quel sera le nouveau parti que vous voulez créer ? C’est au sommet un comité directeur de qui tout doit dépendre, c’est une sorte de commandement militaire. Est-ce le parti que nous avons connu ? Non, le parti c’était l’appel à tous les travailleurs ».

Discours de Léon Blum, congrès de Tours, décembre 1920.

« Le parti décide d’entrer dans la III<sup>e</sup> Internationale. Le parti se déclare pleinement solidaire de la République des Soviets. »

Résolution adoptée au congrès de Tours, décembre 1920.

*Après le Congrès de Tours, les socialistes se divisent entre opposants et partisans de la III<sup>e</sup> Internationale. Ces derniers fondent en 1921 le Parti communiste français.*

### 3. Le développement de l’anticommunisme



## C – Années Vingt, Années folles : de profondes transformations sociales et culturelles

### 1. Une culture populaire : sports et techniques



### 2. Une révolution dans la mode et le rapport au corps



### 3. Avant-gardes et culture populaire



## II – LA FRANCE DES ANNEES TRENTE : LA CRISE ET LE FRONT POPULAIRE

### 1. La crise du 06 février 1934 favorise l'union des gauches



### 2. Le Front populaire est victorieux aux législatives de 1936



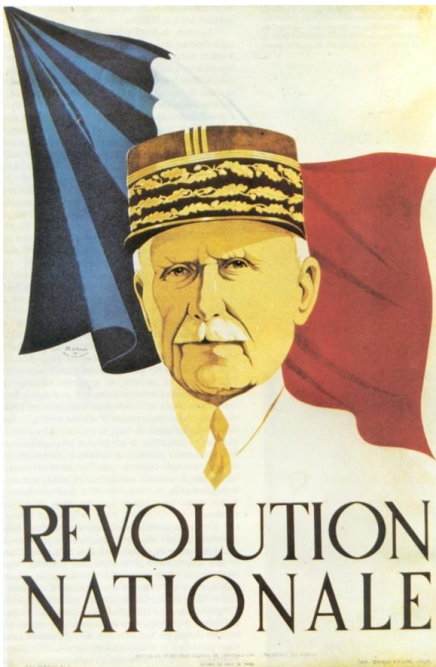
### 3. La peur du Front populaire renforce l'anticommunisme



### III – 1940 : L'EFFONDREMENT DE LA REPUBLIQUE ET LA REVOLUTION NATIONALE



#### 1. La défaite de 1940 : un traumatisme national



#### 2. Un régime antirépublicain dirigé par Pétain : l'Etat français



#### 3. Le programme de Révolution nationale et la collaboration

## IV – 1940-1944 : DES RESISTANCES A LA RESISTANCE

### **La diversité de la Résistance**

Les mouvements « Organisation civile et militaire », « Ceux de la Libération », « Ceux de la Résistance », Libération-Nord », « La Voix du Nord » naissaient de petits groupes clandestins. A la fin de 1941, les communistes entrèrent à leur tour en action. Ils formaient en zone occupée le « Front national » et les « Francs-tireurs et partisans ». Le réseau « Confrérie Notre-Dame » du colonel Rémy était chargé du renseignement. Il avait méthodiquement organisé des contacts, avec d'autres réseaux ou mouvements en France.

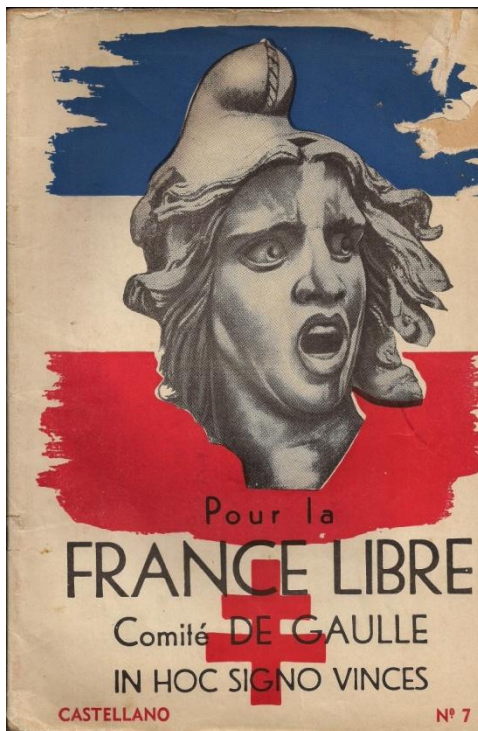
Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 1, Plon, 1954.

### **1. Un refus d'accepter la défaite, des réseaux de résistants**



### **2. L'appel du 18 juin 1940 et la naissance de la France libre**

### **3. La Résistance dans les maquis et sur les champs de bataille**



## V – 1944-1946 : LA LIBERATION ET LA RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE

### **Le programme du CNR, 15 mars 1944**

II. Mesures à appliquer dès la libération du territoire :

4. Afin d'assurer l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ; la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; le respect de la personne humaine ; l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

a. sur le plan économique : l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, le retour à la nation des grands moyens de production, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques.

b. sur le plan social : le droit au travail et le droit au repos, notamment le rétablissement d'un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail.

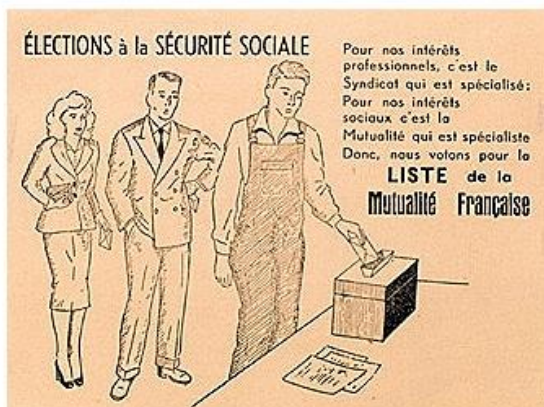
*Le Conseil national de la Résistance a été créé en 1943.*

### **1. La Résistance porte les valeurs de la République**



### **2. La France est libérée, la souveraineté républicaine restaurée**

### **3. Les grandes réformes du Gouvernement provisoire de la RF**





## **Le préambule de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, 1946**

Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et les libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des Droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :

La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.

Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.

Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.

Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

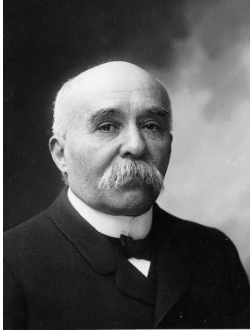
La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

La Nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.

La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État.

## GEORGES CLEMENCEAU (1841-1929)



**Homme politique français (Mouilleron-en-Pareds, Vendée, 1841-Paris 1929)**

*Incarnant par le verbe et l'action un idéal politique fondé sur la conception intransigeante qu'il avait de l'intérêt général, Georges Clemenceau fut l'une des grandes figures de la III<sup>e</sup> République. « Il y a en moi un mélange d'anarchiste et de conservateur dans des proportions qui restent à déterminer. » La vie de Clemenceau illustre assez bien ce jugement de l'homme d'État sur lui-même. Au terme d'une carrière politique qui a marqué un demi-siècle, c'est lui qui mena la France à la victoire en 1918.*

### Famille

Il est né le 28 septembre 1841 dans une famille à la fibre républicaine en Vendée, région profondément monarchiste. Son père, Benjamin Clemenceau, médecin, a participé aux Trois Glorieuses (27, 28, 29 juillet 1830) et a créé, lors de la Révolution de 1848, une « Commission démocratique nantaise ».

### Une formation de médecin

Élève au lycée de Nantes, bachelier ès lettres en 1858, étudiant en médecine et en droit à Nantes puis à Paris, il soutient en 1865 une thèse de doctorat intitulée « De la génération des éléments atomiques ». Il pratiquera la médecine pendant une vingtaine d'années.

### Un début de carrière dans le journalisme et la politique

Député à partir de 1876, il prend la tête des radicaux. D'un tempérament profondément contestataire, il défend la mémoire des communards victimes des répressions après 1871, rompt avec le président Mac-Mahon favorable à la monarchie et à l'Église, combat avec vigueur la politique coloniale de Jules Ferry. Clemenceau fait chuter plusieurs ministères : il gagne le surnom de « tombeur de ministères ». Lorsque l'Affaire Dreyfus éclate, Clemenceau apporte son soutien à Zola et au camp dreyfusard. C'est Clemenceau qui trouve le titre percutant « J'Accuse » à la une du journal *L'Aurore*. Il défend aussi la peinture d'avant-garde des impressionnistes, notamment celle de son ami Claude Monet.

### Le « Premier flic de France »

Ministre de l'Intérieur puis président du Conseil, il dirige l'un des plus longs gouvernements de la III<sup>e</sup> République. Gouvernement marqué par la création du ministère du Travail mais aussi par la manière sanglante avec laquelle il réprime la révolte des viticulteurs du Midi, ce qui lui vaut le surnom de « premier flic de France ». Il crée une police mobile qui porte le nom des « Brigades du Tigre ». Adversaire des socialistes organisés dans la SFIO (1905) et qui se développent sur la gauche du parti républicain radical (1901), il est l'adversaire de Jean Jaurès, assassiné en 1914 à la veille de la Première Guerre mondiale.

### Le « Père la Victoire »

De nouveau au pouvoir en 1917, en pleine guerre, il s'emploie à remonter le moral des troupes avant de devenir après l'armistice, aux yeux de tous les Français, le « Père la Victoire ».

### L'artisan du traité de Versailles et l'échec à la présidence de la République

Principal négociateur du traité de Versailles, où il subit l'influence américaine, il se présente en janvier 1920 à la présidence de la République. Son échec marque son retrait définitif de la vie politique.



Clemenceau par Edouard Manet en 1879



Clemenceau, le « Père la Victoire » en 1917

# I – 1958 : DE GAULLE ET LA FONDATION D’UN NOUVEAU SYSTEME REPUBLICAIN

## 1. De Gaulle revient au pouvoir à la faveur de la crise algérienne

### La crise du 13 mai 1958



## 2. De Gaulle propose l'établissement d'une nouvelle République

### L'établissement de la V<sup>e</sup> République

La dégradation de l'Etat qui se précipite. L'unité française immédiatement menacée. C'est dans ses conditions que je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir. Le gouvernement vous demandera les pleins pouvoirs, pour une durée de 6 mois, espérant qu'au terme de cette période, l'ordre rétabli dans l'Etat, l'espoir retrouvé en Algérie, l'union refaite dans la nation, permettront de reprendre le cours de leur fonctionnement. Mais ce ne serait rien si nous ne nous décidions pas à en finir avec la cause profonde de nos épreuves. Cette cause, c'est la confusion et l'impuissance des pouvoirs. Le gouvernement vous saisira sans délai d'un projet de réforme de la Constitution.

Discours du général de Gaulle, président du Conseil à l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> juin 1958.

## 3. Un régime parlementaire et une personnalisation du pouvoir

### Des pouvoirs renforcés pour le président

Art. 8 : Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du gouvernement.

Art. 9 : Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Art. 11 : Le président de la République peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics ou tendant à autoriser la ratification d'un traité.

Art. 12 : Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Art. 15 : Le président de la République est le chef des armées.

Art. 52 : le président de la République négocie et ratifie les traités.

Constitution de la V<sup>e</sup> République, 1958.

## II – 1968-1969 : LA CONTESTATION DU POUVOIR GAULLISTE

### 1. Des manifestations étudiantes qui prennent un tour violent



### 2. Une critique de la personnalisation du pouvoir



### 3. 1969 : de Gaulle quitte le pouvoir à la suite d'un référendum

Région	NON (%)	OUI (%)
PARIS	55,96	44,04
SEINE-SAINT-DENIS	63,00	36,97
HAUTS-DE-SEINE	58,72	41,28
VAL-DE-MARNE	52,82	47,18
ESSONNE	58,63	41,37
YVELINES	56,82	43,18
VAL-DE-LOIRE	58,88	41,12

### III – APRES DE GAULLE : LA V° REPUBLIQUE A L'EPREUVE DE LA DUREE

#### 1.1969-1981 : la droite au pouvoir et la modernisation



#### 2. 1981-1995 : la gauche au pouvoir et les cohabitations



#### 3. 1995-2007 : Chirac, Jospin et la montée de l'extrême-droite



# LES INSTITUTIONS DE LA V° REPUBLIQUE

